

Demandes de subventions complémentaires d'équipement des collèges publics

Annexe

Certifié transmis à la Préfecture le 30 mai 2016

Commission permanente du 27 mai 2016 - Rapport n° 68

Collège	Commune	Objet de la demande	Montant	Observation	Proposition
JEAN JAURES	LA CIOTAT	Acquisition d'un photocopieur pour la salle des professeurs.	7 082,00 €	Prise en charge dans le cadre du programme d'équipement en photocopieurs initié par le Conseil départemental.	7 082,00 €
FRANCOISE DOLTO	SAINT ANDIOL	Acquisition de rideaux pour deux salles de technologie.	1 880,22 €		1 880,00 €
GLANUM	SAINT REMY DE PROVENCE	Acquisition d'une tondeuse et d'une monobrosse.	3 811,16 €	Les réserves financières de l'établissement qui s'élèvent à 101 385 € permettent la prise en charge de l'armoire de sécurité.	3 289,00 €
ALEXANDRE DUMAS	MARSEILLE	Acquisition d'équipement pour les ateliers de SEGPA.	14 433,85 €	Les réserves financières de l'établissement qui s'élèvent à 35 187 € permettent la prise en charge des petits équipements qui relèvent du fonctionnement.	11 384,00 €
DARIUS MILHAUD	MARSEILLE	Acquisition d'un nettoyeur vapeur.	3 918,00 €	Prise en charge à hauteur de 50 % compte tenu des réserves financières de l'établissement qui s'élèvent à 91903 €.	1 959,00 €
ADOLPHE MONTICELLI	MARSEILLE	Acquisition d'une imprimante 3D et d'un Charly Robot 4U pour l'enseignement de la technologie.	9 129,00 €		9 129,00 €
LE RUISSATEL	MARSEILLE	Acquisition de 12 microscopes pour l'enseignement des SVT.	2 208,00 €		2 208,00 €
ELSA TRIOLET	MARSEILLE	Acquisitions de 4 photocopieurs.	11 628,00 €	Prise en charge dans le cadre du programme d'équipement en photocopieurs initié par le Conseil départemental.	11 628,00 €
TOTAL					48 559,00 €